



FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
tél. : 01 48 18 82 81 – Fax : 01 48 51 62 50 –
E mail : fd.equipement@cgt.fr - Site : www.equipement.cgt.fr

Communiqué de presse

La neige arrive ! où sont les véhicules de déneigement de nos routes nationales de France ?

Question sempiternelle à chaque tombée de la neige de la part des usagers.

En fait ce sont les usagers du réseau routier national, à coup d'annonce des services de la ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement (MEDDTL), de ne plus déneiger l'ensemble des chaussées des 2x2 voies, qui vont payer un lourd tribut à leurs déplacements de plus en plus contraints par les encombrements des routes enneigées, déjà pour bon nombre d'entre elles, congestionnées en temps normal.

On entendra dire, que fait la DDE ? qui n'existe plus ! mais que font les services de l'Etat, leur Directions interdépartementales des Routes (DIR) qui vont devoir mettre en pratique les mesures d'abaissement du niveau de service d'exploitation de la viabilité hivernale pendant l'hiver. Cela conduirait, si elles sont appliquées, à ne plus déneiger la voie de gauche des routes nationales (hors les autoroutes à péages qui maintiendraient leur niveau de service) que seulement 8 heures après les chutes de neiges !

En réalité, la vraie raison de ce choix se situe dans la logique insensée de faire des économies sur les services publics et cette fois ci sur le service public routier de l'entretien et d'exploitation des routes nationales. Sans doute un message on ne peut plus clair du Gouvernement, qu'il faut se tourner vers les concessions autoroutières à péages qu'il préconise à longueur de débat public sur les projet d'infrastructures, pour pérenniser un bon niveau de service toute l'année grâce au racket du tiroir caisse des péages autoroutiers aux mains des actionnaires des sociétés d'autoroutes privées depuis 2006 !

Le Gouvernement annonce, dans le projet de Loi de finances 2011, en discussion au Parlement, une baisse de 10% des crédits de fonctionnement des routes nationales, qui sont consacrés principalement à l'exploitation et au traitement des chaussées pendant la période hivernale (service spécifique de la viabilité hivernale considéré par les agents comme une missions emblématique des ex DDE !) et qui passeront de 169 millions d'€ en 2010 à 153 millions d'€ en 2011 ; cette réduction s'inscrit dans la baisse de 27% des crédits d'entretien en 2011. A cela, il convient d'ajouter la réduction continue des personnels d'exécution voulu par ce gouvernement. Ceci explique cela !

Après la rigueur de l'hiver 2010, il s'en est suivi une dégradation de l'indicateur mesurant l'état des chaussées et des ouvrages ; il n'est donc pas acceptable de contraindre les services publics et leurs moyens en 2011.

Il faut dire non ! à cette logique dogmatique de désengagement financier de l'Etat pour le déneigement, l'entretien et la sécurité. L'hiver arrive, ce n'est pas le moment d'affaiblir le service public de la viabilité hivernale sur les routes nationales ; **c'est un contre sens !!!**

Montreuil, le 25 novembre 2010